



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Avis sur les résultats préliminaires de la campagne agropastorale 2016-2017 et sur la situation alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest

« Une campagne agro-pastorale globalement satisfaisante avec toutefois, des zones d'insécurité alimentaire et nutritionnelle préoccupante dans le Bassin du Lac Tchad »

Les participants à la concertation technique régionale sur les bilans céréaliers et alimentaires ex-post 2015-2016 et prévisionnels 2016-2017, tenue à Cotonou au Bénin, du 21 au 23 novembre 2016, font les constats ci-après :

1. Les conditions agro-météorologiques favorables au développement des cultures et des pâturages, ayant prévalu depuis l'installation de la campagne agro-pastorale qui s'achève, permettent de confirmer les tendances de productions dégagées à l'issue de la rencontre de septembre 2016. Toutefois, la menace du criquet pèlerin demeure une préoccupation majeure sur les productions de contre saison et des pâturages en Mauritanie et dans les pays limitrophes. A cela, s'ajoute la menace des oiseaux granivores sur les récoltes en cours au Burkina Faso.
2. Les productions cérésières attendues sont estimées à 66,1 millions de tonnes, soit une hausse de 3,2% par rapport à la campagne 2015-2016 et de 15,5% comparée à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, des baisses les plus importantes comparées à l'année passée et à la moyenne quinquennale, sont enregistrées au Liberia (-8,8 et -5,1%) et en Mauritanie (16,9 et 9,9%). Les productions de tubercules établies à 168 millions de tonnes, sont en hausse de 6,4% par rapport à l'année dernière et de 14,9% comparée à la moyenne quinquennale. S'agissant des cultures de rente, les productions estimées à 6,2 millions de tonnes pour le niébé et 7,3 millions pour l'arachide, sont respectivement en hausses de 4,2 et 3,9 % par rapport à l'année dernière et de 14,3 et 19,4% comparée à la moyenne 2011-2015.
3. Sur le plan pastoral, la situation est satisfaisante. La production fourragère est équivalente à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, des productions inférieures à cette moyenne (-25 à -10 %) sont observées localement dans tous les pays du front sahélien du Sénégal au Tchad. Les baisses les plus importantes (-50 à -25%), ont été observées dans l'Oudalan au Burkina Faso, à Aleg Maghta-Lahjar, Boutilmit, Mongel en Mauritanie, département d'Abalak au Niger, à Kassine, Kobe Nord-Est, Kobe Sud, Mimi, Arada et environ au Tchad.
4. Les nouvelles récoltes et les stocks résiduels alimentent les flux transfrontaliers et assurent l'approvisionnement satisfaisant des marchés dans la région, excepté dans le bassin du Lac Tchad et du Nord Mali à cause de l'insécurité civile qui y sévit. Les prix des céréales sont globalement en légère hausse par rapport à la moyenne des cinq dernières années en dépit des récoltes en cours dans la quasi-totalité des pays. Cette hausse des prix est due en grande partie aux effets des perturbations enregistrées au niveau des certaines devises dans la région notamment au Nigéria, au Ghana, en Sierra Léone et au Libéria. Cette situation pourrait s'atténuer en raison des cours internationaux et les stocks mondiaux qui restent favorables. Les prix des produits de rente tels que l'arachide et le niébé, connaissent également des hausses globales en comparaison à la moyenne quinquennale.
5. Les prix des bovins et des petits ruminants sont stables ou en hausse par rapport à la moyenne quinquennale à l'Ouest et au Centre de la région du fait des bonnes conditions pastorales et du maintien de la demande. Par contre, ils sont en baisse dans les pays du Bassin Est et au Nord du Mali à cause de la persistance de l'insécurité civile dans ces zones et de la dépréciation de la Naira. Cette situation a même occasionné une inversion des flux de bétail et de la volaille entre le Niger et le Nigeria.
Les termes de l'échange bétail/céréales et produits rentres/céréales sont en nette baisse dans les pays du Bassin Est. Par contre, dans les pays des Bassins Ouest et Centre, ils sont favorables.

6. La situation nutritionnelle demeure préoccupante dans la région notamment dans certaines zones du Tchad et particulièrement critique au Nord-est du Nigeria où les prévalences de la malnutrition aiguë globale atteignent jusqu'à 30% dans certaines zones. Néanmoins de légères baisses de prévalences par rapport à l'année passée et à la moyenne des 5 dernières années ont été enregistrées dans la région notamment au Burkina Faso, au Niger et au Mali.
7. Les analyses du Cadre Harmonisé indiquent une légère amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle dans l'ensemble de la région comparativement à celle de l'année passée à la même période. Cependant, elle demeure critique dans le Bassin du Lac Tchad particulièrement dans l'Etat de Borno au Nigéria suite à l'insécurité civile. Ainsi, entre octobre et décembre 2016, près de 10,4 millions de personnes (autochtones et déplacées) dont 8 millions au Nigéria sont identifiées en insécurité alimentaire et nutritionnelle de phases crise à pire, avec 1,8 million en urgence et 55.000 personnes en état de famine dans l'Etat de Borno au Nigéria. Si les interventions d'assistance prévues ne sont pas mises en œuvre d'ici la période de soudure prochaine et en plus de la détérioration des conditions d'alimentation, cette situation pourrait toucher près de 15,6 millions de personnes dont 2,2 millions en urgence et 121.000 personnes en famine au Nigéria (Etats de Borno et Yobé).
8. Compte tenu de tout ce qui précède, la réunion recommande :

Aux Etats de :

- *Apporter immédiatement des plans de ripostes pour assister les populations en situation de famine, d'urgence et de crise afin de sauver des vies humaines, empêcher l'aggravation de leur situation et éviter l'effondrement total des moyens d'existence ;*
- *Elaborer et mettre en œuvre rapidement des plans de réponses pour assister les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle et lutter contre la malnutrition ;*
- *Prendre les dispositions pour formaliser et apporter un appui au fonctionnement des cellules nationales d'analyse du Cadre Harmonisé dans les pays et les Etats pour le cas spécifique du Nigeria ;*
- *Maintenir la surveillance dans les zones de reproduction du Criquet Pèlerin afin de faire face à toute éventuelle invasion et aux dégâts sur les cultures contre-saison ;*
- *Mettre en œuvre des mesures adéquates de protection des pâturages et de lutte contre les feux de brousse dans les zones à risque ;*
- *S'investir durablement dans la prévention des crises alimentaires et nutritionnelles et le renforcement de la résilience des populations vulnérables.*

Au CILSS de :

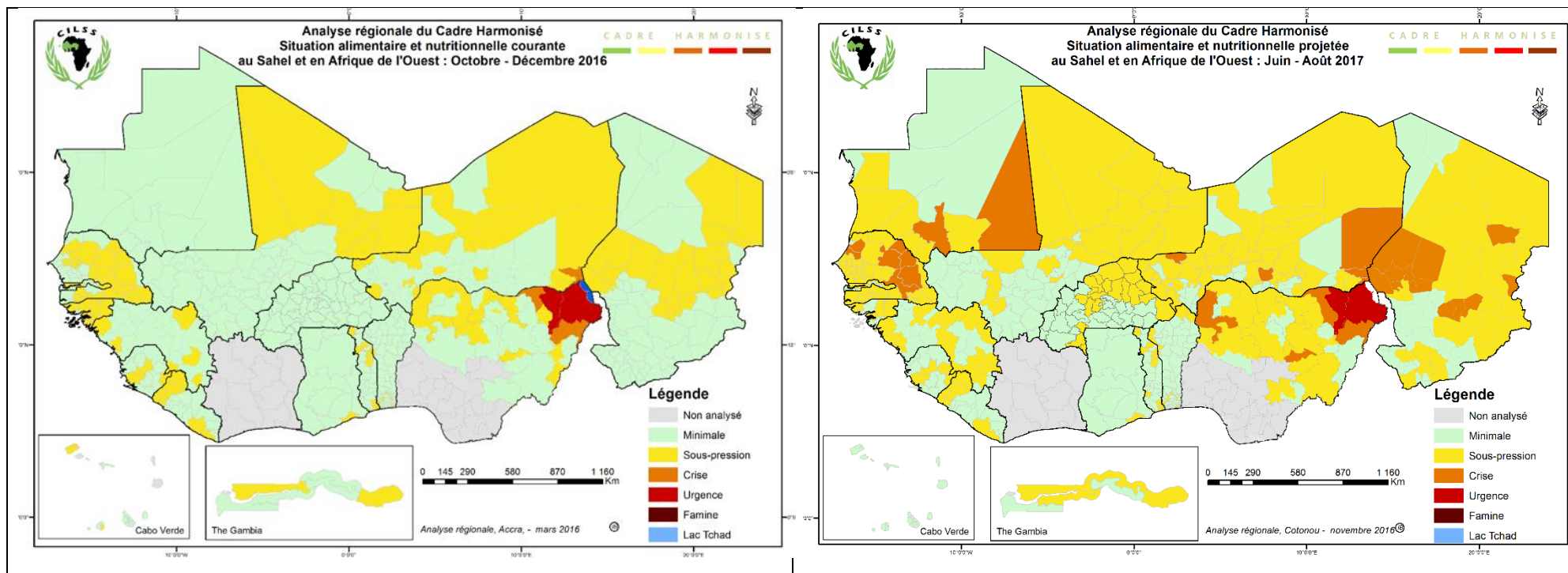
- *Mettre en place un cadre organisationnel spécifique pour la coordination des analyses du Cadre Harmonisé et le suivi des réponses aux urgences dans la région ;*
- *Renforcer les capacités des pays dans l'utilisation des outils de suivi et d'évaluation de la biomasse fourragère en Afrique de l'Ouest et dans l'intégration des tendances du marché régional et international dans l'analyse des projections de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.*

Aux partenaires de :

- *Accompagner le Gouvernement Mauritanien dans les efforts de lutte engagés en vue d'une gestion rapide et efficace de la résurgence en cours du Criquet pèlerin ;*
- *Soutenir immédiatement la mise en œuvre rapide des plans de réponses adéquates en faveur des populations en situation de famine, d'urgence et de crise afin de sauver des vies humaines et empêcher la détérioration de leurs moyens d'existence notamment dans le Bassin du Lac Tchad.*

Fait à Cotonou, le 23 novembre 2016

La réunion



Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
<p><i>Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.</i></p>	<p><i>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.</i></p>	<p><i>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; ou marginale capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.</i></p>	<p><i>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.</i></p>	<p><i>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l'inanition, à la mort et au dénuement. (A noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émaciation, et le TBM sont requises pour classifier en famine).</i></p>